

le 7 juillet 2020

Professeurs d'enseignements artistiques de l'Éducation Nationale, nous souhaitons alerter les Maires de France sur le dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme – 2S2C ». Ce dernier est inscrit dans la circulaire du 4 mai et a été confirmé par le ministre de l'éducation nationale le 2 juin sur BFMTV. Il doit permettre aux élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées, de réaliser des activités sportives et culturelles sur le temps scolaire dégagé par les exigences sanitaires liées au coronavirus. Ces activités doivent être encadrées par des animateurs issus de clubs, d'associations dépendant des communes ou d'organismes culturels régionaux comme la DRAC.

Nous pouvions penser qu'un « bricolage » local, une entente temporaire dans l'urgence pouvaient colmater de façon bancale, mais salutaire, les brèches ouvertes par la soudaineté de la catastrophe sanitaire et nous ne pouvions que nous réjouir de ce qui apparaît être une mesure très positive pour les élèves. Mais un faisceau convergent de faits nous donne à penser qu'elle pourrait mettre en place un transfert et une dégradation de l'enseignement artistique scolaire vers ces activités.

En effet, le ministre de l'Éducation affirme sur BFMTV le 2 juin que le dispositif **est prévu depuis longtemps** et qu'il est **voué à se pérenniser** même après la crise du coronavirus¹. Nous nous interrogeons alors beaucoup plus attentivement sur les problèmes qu'il pose et les incertitudes qu'il soulève.

¹ L'entretien a lieu avec le journaliste Jean-Jacques Bourdin. Nous avons écrit en gras ce qui a soulevé vivement notre inquiétude.

« **Nous voulions, de toutes façons, indépendamment de cette crise, développer le sport et la culture à l'école**, et donc au cours de mois de juin, vous aurez des petits groupes d'élèves de 15, qui pourront aller au musée... - « Est-ce qu'on pourrait imaginer un jour, ce qui se fait partout, enfin pas partout, mais dans de nombreux pays, c'est-à-dire des études jusqu'à 14H, et puis ensuite du sport ? » - « Oui bien sûr » - « C'est un objectif ? » - « Oui, c'est un objectif on a lancé une première expérimentation l'année dernière qui concerne quelques établissements, on l'a fait avec Roxana Maracineanu, aussi pour que aussi les acteurs du sport s'impliquent là-dedans, il y a la dynamique Paris 2024 qui fait que l'on crée de plus en plus de sections sportives, on veut développer le sport à l'école... » - « Une sorte de mi-temps ? Est-ce qu'on peut imaginer des enfants en France, avoir un mi-temps ? » - « Alors, mi-temps, pas au sens où il y aurait une diminution des heures de cours, parce que vous savez, moi mon grand principe, c'est quand même de maintenir une forte exigence, et mon objectif, c'est de rehausser le niveau, mais on rehaussera d'autant mieux le niveau que les enfants seront épanouis. D'où l'importance d'activités sportives plus importantes que ça n'est le cas aujourd'hui, et puis les activités culturelles. Et donc aller au musée, **profiter du conservatoire local**, la musique, par exemple, est essentielle aussi donc c'est pour cela que je mets ensemble ce sujet sport et ce sujet culture l'école doit être un plaisir, plaisir d'apprendre, on se structure l'esprit, on apprend des choses et puis en même temps, on s'épanouit avec les autres, d'ailleurs, avec le sens du collectif c'est l'objectif de l'école et il se résume ainsi. Et donc la place du sport et de la culture vont se développer, **la crise nous oblige un peu à accélérer ce que l'on devait faire de toutes façons sur ce sujet.** »
<https://rnc.bfmtv.com/mediaplayer/video/jean-michel-blanquer-etait-il-invite-de-jean-jacques-bourdin-sur-rnc-et-bfmtv-ce-2-juin-2020-1252043.html>

Ces « activités » sportives et culturelles prodiguées en dehors des enseignements obligatoires par des animateurs ne relevant pas directement du ministère de l'Éducation Nationale, **mais dans le cadre de la scolarité**, nous interrogeant. Quel statut pourront bien avoir ces activités ? Sur quel temps auront-elles lieu ? Comment par exemple assurer des activités l'après-midi « à partir de 14H » sans rogner sur le temps scolaire, qui se termine en moyenne vers 16H ou 17H ? Dans l'absence d'information, bien peu rassurante, la logique temporelle répond à notre question. Bien évidemment, pour l'Éducation Artistique et Culturelle comme pour le Sport il s'agira de reporter les cours d'arts et d'EPS dans ces activités d'après-midi. Ainsi, nous craignons qu'un glissement s'opère et qu'en pérennisant ce dispositif, il y ait un transfert de l'un vers l'autre.

Et quel rôle, très précisément, devraient y jouer les enseignants ? Nous faisons très souvent appel, dans le cadre de nos cours, à des intervenant-e-s extérieurs, artistes ou partenaires culturels divers et nous promouvons le bien-fondé de cette ouverture pour la formation de nos élèves. Mais nous redoutons dans la perspective des 2S2C, que les activités assurées par des animateurs et des artistes au statut précaire ne deviennent une véritable alternative à un enseignement obligatoire pour tous, assuré par des professeur-e-s diplômé-e-s, certifié.e.s ou agrégé.e.s, ayant reçu une formation pédagogique et didactique spécifique.

Pour ajouter à notre inquiétude, dans les lycées, les enseignements faisant appel à des partenaires culturels (cinéma et théâtre) ont subi et subiront encore pour l'année 2020-2021 des baisses considérables des subventions de la Culture (les DRAC) destinées à cet effet : environ 30% en moins en Ile-de-France en cinéma par exemple. **Pourquoi ces baisses, si ce n'est pour organiser en partie un transfert des interventions avec les partenaires culturels vers les collectivités locales ?** Or l'enseignement optionnel facultatif, par exemple, malmené par la réforme des lycées, est d'ores et déjà voué à disparaître.

Faut-il le rappeler ? Les enseignements obligatoires sont nationalement définis : ils garantissent une **équité** dans les apports pédagogiques et didactiques. Le dispositif des 2S2C, s'il se pérennise, met à bas ce système. Il oblige les collectivités à organiser sa mise en place (avec quels moyens ?) et à trouver des ressources humaines (recrutées sur quels critères ?) ².

Nous avons pu constater les **disparités entre les collectivités, renforçant encore plus les inégalités**, et de fait, ne donnant pas les mêmes chances à tou-te-s. Nous nous alarmons des dérives d'une école à deux vitesses...

² Nous n'osons bien sûr pas imaginer que la loi de transformation de la fonction publique, qui se met progressivement en place et modifie les statuts des fonctionnaires, permettra un jour de nous détacher vers les collectivités locales. Il ne s'agirait pourtant que d'une loi parallèle à celle mise en place en août 2019 : « 4.9 Dispositif de détachement d'office en cas d'externalisation (article 76) », qui concerne actuellement l'univers commercial et industriel.

Force est de constater que la réforme des rythmes scolaires et de la semaine de 4 jours ont donné lieu à de grandes disparités entre les collectivités renforçant les inégalités. Pour l'heure, la présence des enseignements artistiques au sein de l'école de la République reste le seul garant d'un accès pour tous à une éducation artistique et culturelle de qualité, fondée sur des programmes communs, dispensée par des enseignants recrutés nationalement. Alors que le 2S2C sera sur la base du volontariat, l'éducation artistique s'adresse à chaque élève de l'école au collège de manière obligatoire puis au choix de l'élève au lycée.

Nous demandons votre soutien pour que ce dispositif reste exceptionnel et ne devienne pas pérenne. En tant que citoyens, en tant qu'enseignants, nous devons être garant.e.s d'une équité envers tou-te-s et nous devons être garant.e.s d'un enseignement de qualité.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez croire Mesdames, Messieurs, en notre profond attachement au service public.